



INFOS Comité de Groupe

le 4 octobre 2011

Pour les élus CFDT, un seul objectif a été poursuivi au cours des différentes réunions de cet été : mieux connaître les intentions de la Direction afin de mieux défendre les salariés.

Mieux connaître la stratégie du Groupe, sa situation économique, ses perspectives. Ceci afin d'anticiper les conséquences sociales et agir pour que chaque salarié d'aujourd'hui puisse toujours avoir demain sa place dans le Groupe. C'est la « feuille de route » des élus CFDT.

Dans cet état d'esprit, vos élus CFDT ont interpellé les dirigeants de BPCE sur tous les thèmes pouvant avoir des conséquences sur la situation de chacun, quel que soit son emploi ou son entreprise.

Sur plusieurs sujets nous arrivons à obtenir des réponses.

A deux exceptions près ... et de taille :

- les conséquences de la politique commerciale au niveau des **conditions de travail** comme de la satisfaction clientèle : les réponses de la Direction sur le stress des salariés ont été « vaseuses » et pas du tout convaincantes.
- les impacts du projet stratégique Groupe en termes **d'emploi** : nous n'avons pas obtenu de vraies réponses de la Direction sur le nombre des suppressions d'emplois en projet pour les prochaines années!

Pour la CFDT, aucune « stratégie » ne peut exister sans prendre en compte l'emploi, les conditions de travail, la satisfaction des clients, l'intérêt collectif.

Une « stratégie » qui serait au seul service du renforcement des « fonds propres » comme de l'amélioration du « coefficient d'exploitation » en ignorant le « capital humain », n'a pas de sens.

Vos représentants CFDT le font valoir lors de toutes les réunions.

Et c'est pourquoi la CFDT exige la mise en place rapide d'une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (« GPEC ») qui doit assurer à chacun le maintien de l'emploi et la possibilité d'évoluer dans sa vie professionnelle.

Résumé des principaux points abordés lors des réunions des 8 juin et 19 juillet

Résultats 2010 et 2011

Affirmation de François Pérol : « Le Groupe est en avance sur ses objectifs ».

Au titre de l'exercice 2011, les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne devraient percevoir, avant fin 2011, un acompte sur « dividendes BPCE 2012 » compris au global entre 400 et 500 millions. Avec un « retour sur investissement » pour chaque salarié ?

Prévisions de suppression de postes

Les experts des élus ont estimé que le Plan Stratégique pouvait conduire à 4500 suppressions de postes. François Pérol n'a ni infirmé ni confirmé le chiffre. Mais l'on a bien senti qu'il y avait un « chiffre » et que celui-ci n'était pas très éloigné de celui estimé par nos experts ...

Pour la CFDT, il est hors de question d'accepter des suppressions de postes.

D'autant que celles-ci semblent relever de dogmes aussi anciens qu'absurdes :

- tendre vers le « toujours moins » pour le coefficient d'exploitation,
- renforcer toujours et encore le « commercial » aux dépens « des fonctions supports ».

Politique commerciale

Olivier Klein (membre du Directoire en charge du pôle « banque commerciale et assurances », présent le 19 juillet), n'a pas hésité à se contredire devant les élus ...

Mettant en avant la volonté de promouvoir l'approche globale des besoins du client – en refusant tout esprit de campagne produits – il a aussitôt affirmé que les campagnes commerciales produits pouvaient être nécessaires ! Et de confirmer donc la nécessité des « challenges », « Benchmark », etc.

Il a dû reconnaître que les politiques similaires à l'« activation clientèle » menées dans le passé (« Fréquence Clients » dans les Caisses d'Épargne, par exemple) étaient un échec.

Les échanges ont été vifs entre élus et Olivier Klein à propos du « Benchmark » et de son utilisation, Olivier Klein niant que cela serve surtout à classer les entreprises, les agences et les services, voire les collègues et à conditionner le niveau de la rémunération variable.

Quant aux questions sur la charge de travail, les conséquences des suppressions de postes, le stress des salariés, elles ont été évacuées par la Direction.

Les interventions sur des suicides (ou tentatives) ont donné lieu à des échanges houleux entre des élus, CFDT principalement, et Olivier Klein sans que ce dernier fasse, pour autant, un début de remise en cause de la politique commerciale qu'il impose et de ses conséquences sur les méthodes de management.

Le débat est donc loin d'être clos sur ce sujet !

Les dirigeants du Groupe ne peuvent pas s'exonérer des conséquences de la politique commerciale qu'ils impulsent en se « réfugiant » derrière de prétendues « dérives locales », voire « individuelles ». Nous n'acceptons pas leur méthode qui consiste, une fois mise la « pression », à trouver trop facilement des boucs émissaires ! Et ce, quel que soit le niveau hiérarchique. C'est sur le fond que leur politique doit changer.

Fusions entre Banques Populaires ou entre Caisses d'Épargne

François Pérol a indiqué qu'il ne s'opposerait pas à d'éventuelles fusions locales proposées par les dirigeants de Banques Populaires ou de Caisses d'Épargne.

Il a par ailleurs affirmé que certaines de nos Banques Populaires et de nos Caisses d'Épargne étaient trop petites, notamment en taille et en bilan, par rapport à nos concurrents.

François PEROL a tenté de nous faire croire qu'il n'avait aucun « pouvoir » en ce domaine ... Nous avons eu du mal à le croire !

Ces réunions du Comité de Groupe confortent la volonté de vos élus CFDT d'aboutir rapidement à la mise en place d'une véritable politique sociale au niveau du Groupe.

Celle-ci doit permettre à chacun de garantir son avenir, quel que soit, à ce jour, sa fonction, son lieu de travail, sa situation tant personnelle que professionnelle.

Prochaine réunion : le 13 octobre.

Vos représentants CFDT au Comité de Groupe

Benoît BEL, Claude BERTRAND, Bruno BOBOVNIKOFF, Odile BONJOUR, Serge COQ, Eric DUMAS, Ljiljana DURKOVIC, Jean-Claude HEMONT, Wilfried LE ROUZES, Laurent LIEBMANN, Manuel LOPEZ, Patricia MAILLETIER, Catherine MELLET-GUEGUEN, Richard MOUTON, Brigitte SEIGNOBOSC, Alain SIAUD, Isabelle VIEL, Muriel WROBLEWSKI

Natixis

François Pérol : « pas de raisons de se poser des questions existentielles sur son devenir alors que Natixis vient de réduire fortement son profil de risque et renoue avec les bénéfiques ». A suivre de près !

Crédit Foncier

François Pérol a souligné que c'était un « acteur précieux » dans un de nos métiers cœurs (l'immobilier) tout en soulignant le rôle essentiel de la structure spécifique de refinancement hypothécaire notée AAA.

Politique financière des Banques Populaires et Caisses d'Épargne

Les dirigeants de BPCE ont été sévères sur la politique de recours aux produits dits « structurés » de la part de sept Banques Populaires en indiquant que ces produits à risques dangereux, vendus par Natixis jusqu'à une période récente, étaient désormais interdits par BPCE. Une bonne décision que les élus approuvent, mais qui est bien tardive.

Politique à l'international

Pour François Pérol, dans les métiers de Natixis, le développement international est nécessaire pour répondre aux attentes des grands clients. Dans la banque de détail, ce développement paraît souhaitable afin de diversifier les risques et de trouver des relais de croissance. BPCE a décidé d'investir dans des pays émergents en retenant trois zones à ce jour : l'Afrique, l'Europe centrale et orientale, l'Asie du Sud Est. Cet investissement demeure limité (1 milliard d'euros de fonds propres alloués sur la période 2010-2013).

Expositions aux pays qualifiés à risques

D'après François Pérol les impacts seraient faibles pour BPCE :

- Grèce = 55 millions sur nos résultats nets après impôts,
- Espagne = aucune exposition,
- Italie = potentiellement plus de 6 milliards en brut, dont 3 milliards sur la seule dette souveraine.